

De : [Valérie Dion](#)
À : ["Frenette, Yves"](#)
Cc : ["Chabot, Sylvie"](#); ["Daniel.Pelletier"](#); [Marie-Pierre Lelièvre](#); [Félix-Antoine Léger](#)
Objet : État de situation - DC 25/10/2016
Date : 25 octobre 2016 17:47:53
Pièces jointes : [image001.png](#)

Bonjour Yves

Voici le topo de cette journée :

- Les règles de fonctionnement énoncées à la rencontre de démarrage ont été respectées (réf. : principes directeurs, règles de vie et autres règles de fonctionnement), à l'exception de la règle qui indique que la Société transmettra les documents concernant chaque thème à l'avance. Toutefois, puisque la Société présente les plaquettes liées à chaque thème et laisse ensuite à l'Alliance le temps d'y réagir et de poser ses questions dans la séance en cours ou dans une séance subséquente, nous n'entrevoions pas de risque à cet égard. Le risque pourrait survenir pour des thèmes abordés plus tard dans le dialogue, mais on comprend qu'il y a une ouverture dans le calendrier global afin de poursuivre au besoin des discussions sur les thèmes Contrats/Licensing au terme des 5 semaines, donc ne devrait pas être un problème. Toujours en lien avec cette règle, nous comprenons que la liste des facteurs de risque sera partagée avec les 2 alliances dès la semaine prochaine; nous nous assurerons que ce soit le cas et d'obtenir nous-mêmes l'information pour se préparer aux ateliers sur ce sujet.
- Les sujets prévus être couverts l'ont été + couverture du volet fonctionnel car en avant de la cédule (l'alliance est davantage en mode réception de l'information à ce stade-ci, donc les questions/échanges seront davantage dans les journées suivantes).
- Calendrier de jeudi révisé pour considérer cette avance. Le volet Licensing IBM sera traité jeudi. L'alliance sera appelée à présenter sa stratégie de mise en œuvre (initiale). L'équipe SAAQ planifie être en mode «écoute». Nous nous assurerons que le délai (jour 2 du dialogue en tunnel) et la durée (à confirmer suite à jeudi) donnés aux 2 alliances pour faire de telles présentations sont similaires.
- Il semble que les ressources expertes de SAP peuvent ne pas être disponibles à tout moment du dialogue; le responsable du dialogue analysera toute demande de report d'un sujet à une date différente du calendrier convenu en fonction de la règle de «force majeure» initialement prévue. Une souplesse à l'égard de cette règle devra être faite de façon équitable pour les 2 alliances; le responsable du dialogue semble très sensibilisé à ce propos.
- Nous avons noté quelques infos complémentaires données par l'équipe SAAQ dans le cadre de la présentation des plaquettes ou en réponse à des questions de l'alliance, qui sont des infos susceptibles de devoir être communiquées aux 2 alliances; nous les partagerons ce soir avec Karl afin que l'équipe SAAQ communique ces infos à l'autre alliance demain ou par le biais des éventuelles communications de la DGCC
- L'alliance a fourni une liste de sujets à aborder; nous ferons un suivi sur la façon dont l'équipe SAAQ les traitera
- La durée des discussions par thème sera notée par l'avocat. Nous nous assurerons d'une équité globale du temps de discussion accordé aux 2 alliances. Tout élément de jugement à cet égard sera discuté avec le responsable du dialogue et le RORC.

Par ailleurs, j'aimerais avoir la confirmation écrite des éléments qui sont jugés «non négociables», en référence au principe du dialogue à l'effet que «ce qui était déterminé comme non négociable reste non négociable».

Je demeure disponible pour toute question.

Valérie Dion, CPA auditrice, CA

MALLETTE S.E.N.C.R.L.

200-3075 chemin des Quatre-Bourgeois

Québec QC G1W 5C4

Téléphone 418 653-4455, poste [REDACTED]

Télécopie 418 656-0800

Courriel [REDACTED]

Visitez notre site www.mallette.ca



MEMBRE TIAG®

Une alliance internationale de cabinets comptables indépendants

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire. S'il vous a été transmis par mégarde, veuillez le détruire et nous aviser aussitôt. Merci !

De : Chabot, Sylvie [REDACTED]

Envoyé : 25 octobre 2016 10:29

À : Valérie Dion; Lelièvre, Marie-Pierre (Ext); Marie-Pierre Lelièvre; Pelletier, Daniel

Objet : Reddition de compte au RORC

Bonjour,

Voici une demande que j'ai reçu de Yves, j'aimerais être mis en cc. si possible et bien entendu je peux comprendre que vous souhaitiez dans certains cas vous adressez qu'à Yves, pas de souci :

Demander au VE et VI de me transmettre à la fin de chaque jour un mini état de situation (le pouls de la journée)

Objectif m'assurer qu'ils sont toujours à l'aise et qu'il n'y a pas un souci de conformité à énoncé au RORC.